

TRÈS CHERS...



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



MédiaChartres tient à rendre « **hommage** », à l'inventivité des services financiers de la ville de Chartres et de son agglomération. Car ils peuvent se targuer d'être les inventeurs de nouveaux métiers et champions de l'innovation !
(*)





[19 Rue Théophile Chollet, 45000 Orléans ·](#)

[02 38 24 09 24](#)



Les efforts pour faire passer les dépenses et autres investissements (**de plus en plus énormes**), injustifiables et sans véritable caractère d'urgence, sont sans limites, mais pour avoir une meilleure idée de la situation (**désespérée, mais... pas grave ?**), un résumé de nos confrères de **FR3 Centre** :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/le-prix-du-parking-a-chartres-est-superieur-a-celui-de-monaco-la-politique-budgetaire-de-la-ville-cristallise-les-critiques-2957078.html>

Tous les maires, n'ont pas la même vision du « bien-être »,
des administrés :

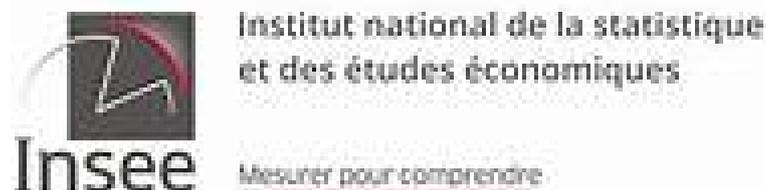
https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/la-moitie-de-mon-salaire-finit-dans-les-parcmetres-la-hausse-des-tarifs-de-stationnement-excede-les-commerçants-de-strasbourg-2766874.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR2NmbsLdmgQR5X4e5kNpDX22n-N9GP5Q9gvMpT828Mj bkdMHXK5I4TqBFQ#Echobox=1683265055-4

et à contrario :



https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre/chateauroux/on-voulait-redonner-un-souffle-aux-commerçants-le-prix-du-stationnement-en-ville-de-chateauroux-va-baisser-2969678.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=centre-val-de-

[loire&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240516&at_recipient_id=459386-1693003810-0263f21b](https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-28085)



et pour mieux cerner les contours (avantages et inconvénients) de la ville de Chartres, vous pouvez consulter le rapport de l'Insee, paru le 27/06/2024 :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-28085>



(*) Revenons au sujet principal du moment, la création de postes de » **thanatopracteur financier**« à Chartres/Agglomération. Ils interviennent sur les comptes Publics, pour les rendre « **présentables**« , (comme les vrais, sur les défunts) :

<https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-concours/liste-des-concours-et-examens-par-ordre-alphabetique/article/thanatopracteur-examen-d-acces-au-diplome-national>

Il suffisait juste d'y penser !



MédiaChartres, Révision :

https://www.fallaitpasfairedudroit.fr/images/files/Finances%20publiques/Finances%20locales/Ressources%20et%20d%C3%A9penses%20locales/Les_emprunts_et_la_gestion_de_la_trsorerie_des_collectivites_locales.pdf

Pour aller plus loin :
<https://news-contribuables.org/index.php/component/acym/archive/45754-collectivites-nos-petitions-remises-a-boris-ravignon?userid=910037-05032699&tmpl=component>

Interminable sujet, créant : ambition, jalousie, perversion, fraude, malversation, crime et autres « *réjouissances* » du même ordre !



BRILLER !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Le très fermé « **Club des Élus-es** » de Chartres Ville et Agglomération, ne rate **jamais** une occasion de se mettre en avant.

Pour **MédiaChartres**, il serait pourtant souhaitable, dans de nombreux cas, de se faire plutôt discret !

F. M. le comptable (et magicien) de : la ville/agglo et quelques autres sociétés annexes, s'acharne sans relâche, à tenter de convaincre les administrés, qu'il détient le secret de la pierre philosophale et que le trésor des Templiers était caché à Chartres (?)



Il nous affirme être en famille avec **Madame Soleil**, lire dans sa **boule de cristal** et le **marc de café**, afin de rassurer la population (...) les beaux graphiques sont omniprésents dans chacune de ses interventions (magazines où réunions), à la recherche de la courbe parfaite.



Nous apprenons (**avec bonne humeur et grand sourire** ☺), que les « **fantasmes** » (interminables chantiers, sujets de nombreux tollés) des Élus, ont endetté les résidents pour **+ de dix longues années**, et qu'ayant atteint le plafond maximal d'endettement auprès des banques Françaises, il fallait désormais se tourner vers l'étranger (**comme l'Indonésie**) en visite à Chartres le **7 juin** dernier et reçu comme des chefs d'états, par Monsieur **F. Masselus... Imself**.



La communication propagandiste oblige forcément les justifications de tout ordre. **Exemple** : Le chemin parcouru entre **2001** et... tiens, bizarrement le discours s'arrête à **2020** ? (sources publiques, magazine « **votre ville** » N° # **243** de juillet/aout 2024, page 40). L'allusion au « **merveilleux cadre de vie** » est également évoqué, **oui, mais pour qui exactement** ? (photos ci-dessous).

À lire ICI : <https://www.chartres.fr/magazine-votre-ville/>



Il serait même (...) de la responsabilité, de la baisse des subventions de l'État, si : le dallage des rues du centre-ville de Chartres n'a pas encore été remplacé (contrairement aux abords de la Cathédrale ?), si le jardin de l'Évêché reste désespérément impraticable et ne retrouve toujours pas, son lustre d'antan ?

Et, si certaines associations ont perdu en partie ou totalement leurs subventions, si les vestiaires de l'odyssée (piscine) sont dans un état déplorable, si les plaques des Noms des ponts en basse ville sont illisibles ou cassés, comme certains monuments, l'état de dégradation des bancs publics, les bords de l'Eure laissés en jachères, **etc** (la liste est très longue, et surtout... les priorités différentes de l'attente des habitants).







©

EXCLUSIF

La raison de ce grand laisser-aller « **serait** » , des budgets lavés à l'eau bouillante **90°** ? Pourtant, il est de notoriété publique, que régulièrement les cartes bleues des **Élus** et de certains **directeurs**, sont utilisées, et pas forcément à bons escients et pour l'intérêt collectif : restaurants, cadeaux, véhicules, carburant, déplacements privés (billets), et même, séjours amoureux (illégitimes) pour d'autres (aux quatre coins de la France), débouchant sur des « **promotions canapés et augmentations substantiels de salaire** » ! Il n'appartient **absolument pas** aux contribuables, de payer ces « **frasques** » et « **gros écarts de conduite** » du **pseudo-gotha local**, censé montrer l'exemple et être irréprochable face aux citoyens.

Que dit la loi :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Abus_de_biens_sociaux

et aussi :
https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9tournement_de_fonds_publics

:
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039113360/2019-09-20/







MédiaChartres a réussi à se procurer des témoignages et des factures (*certaines étant fausses*), et il va surement être difficile de les justifier, devant qui de droit. De somptuaires et expansives dépenses, hors cadre légal (...)



N'étant pas la première fois, et certainement pas la dernière, les montants sont aujourd'hui plus importants et porte sur **des achats beaucoup plus conséquents...** (nous y reviendrons prochainement).



<https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/fr>

Petit rappel : (pour mémoire)

<https://mediachartres.fr/2021/04/28/un-achat-pour-la-collectivite-vraiment-2/>

Pour **MédiaChartres**, voici bien, tout le « *charme* » des petites villes de Province, pour passer un bon séjour, non ?





Martine Leroy

FOLIE (S)



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres a constaté d'incroyables paradoxes, entre les lois, les espérances... et la réalité.



Chartres et son Agglomération, ne font aucun cas du devenir des générations futures et du bien-être de la population, seul compte... le profit !

- L'artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi Climat et résilience comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».
- <https://www.vie-publique.fr/loi/288650-loi-20-juillet-2023-accompagnement-elus-contre-artificialisation-sols>

Les méga-constructions (ghettos) se multiplient, MédiaChartres visite un panel, en photos :







<https://www.facebook.com/watch/?v=456575210663516>

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=artificialisation+des+sols+lois&mid=AF5EC4666769753F0B57AF5EC4666769753F0B57&FORM=VIRE>

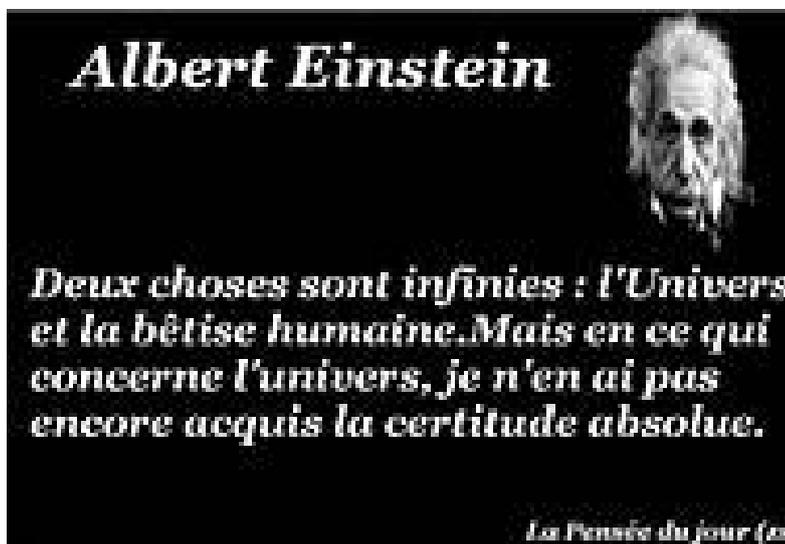
À Barjouville (Agglomération de Chartres), dernière l'hypermarché Leclerc, un bâtiment de **8200 M²** est en train de sortir de terre, le promoteur possède déjà de nombreux autres bâtiments de même type sur toute l'agglomération.

Ce qui tant à prouver que les lois, où les bonnes résolutions, ne changerons rien à l'appétit gargantuesque et vorace des promoteurs privés ou institutionnels.



Le Monde fait la course aux profits, mais la planète ☐ risque de ne pas apprécier et (tôt ou tard) de se venger.

Média Chartres reste dubitatif, devant autant d'inconscience, de mépris et de cupidité.

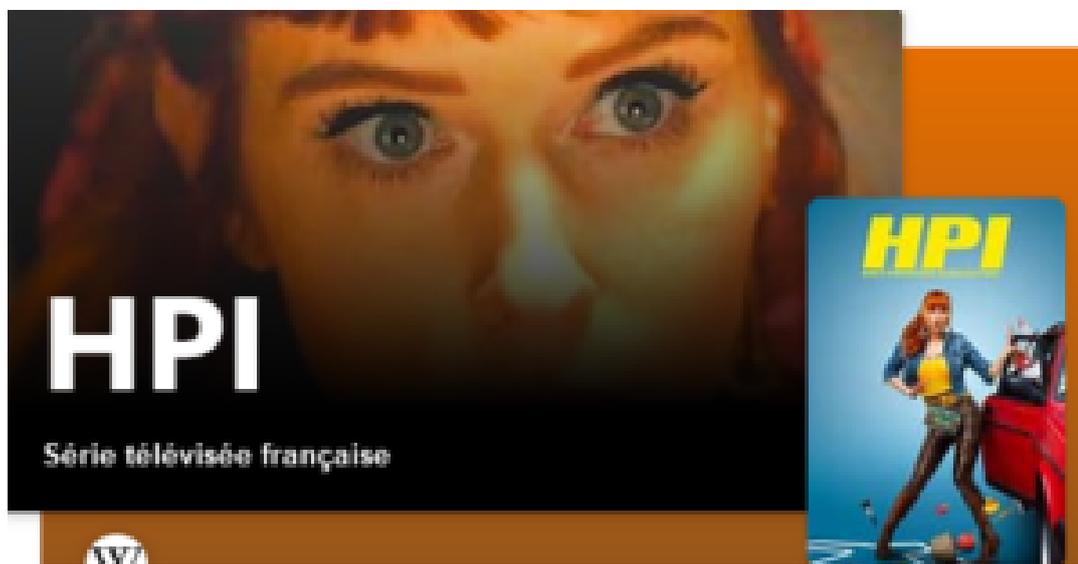


Sandra Michelle

H.P.I ...



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Pour **MédiaChartres** et les inconditionnels des feuilletons télévisés, le sigle **H.P.I** se traduit, d'ordinaire, par **Haut Potentiel Intellectuel**. Dans certaines situations, bien précises, cela peut également avoir une tout autre signification, à l'exemple de ce qui se passe régulièrement au cours des interventions verbales du **maire de la ville de Chartres, et président de l'agglomération (...)**





H.P.I peut alors signifier (légitimement) **Haut Potentiel Ironique**, car ce dernier, ne peut visiblement pas contrôler ses pulsions, il ne résiste **JAMAIS** au besoin de traiter et ridiculiser, les personnes qui ne font pas partie de sa « **cour** », de les humilier, fleuretant souvent avec la diffamation : La diffamation est une atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ou d'un corps par des propos ou des écrits¹²³⁴. Elle est punie par la

loi du 29 juillet 1881 et par le code pénal¹⁴. s sanctions sont Leplus sévères si la diffamation est publique, vise des autorités publiques ou a un caractère raciste ou discriminatoire². La personne diffamée peut porter plainte et demander réparation²



Que ce soit lors d'un conseil municipal/d'agglomération, où durant les réunions de Quartiers, l'homme ne peut s'empêcher de décocher des flèches acerbes, en directions des contradicteurs (de plus en plus nombreux) ! Donnant ainsi à chacun-e, la possibilité d'apprécier sa vision (toute particulière et personnelle) de la

Démocratie.

ARROW



Dernier conseil municipal ou le carquois du maire était, une fois encore, bien remplie !

À voir en replay :

<https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/>

Il serait peut-être, plus que temps (+ de 20 ans), de prendre des cours d'élocution Public, d'élégance et de self contrôle, comme sont censées l'imposer les diverses et nombreuses fonctions, du « **personnage** », dont la réputation n'est plus à faire, et cela, bien au-delà des frontières du Département d'Eure-et-Loir.

Rien ne peut excuser, ***l'arrogance et le mépris***, surtout de façon chronique et même... malade. **MédiaChartres** s'interroge sur ce type de comportement, qui rappelle beaucoup le profilage de Monsieur **Trump**, aux États-Unis, et pour de **très nombreuses raisons**...



Si dans un cauchemar, où dans un mauvais film, de série (Z), il avait été élu **président de la République**, se serait-il adressé à la nation, de la même manière ?



<https://www.revuepolitique.fr/jean-pierre-gorges-le-prochain-president-cest-moi/>

Décidément, le respect et la politique sont difficilement compatibles, voire irréconciliables, et ce n'est certainement

pas l'actualité du moment, qui prouvera le contraire.

Les vœux de [MédiaChartres](#):

– Espérons juste, une prise de conscience, dans un avenir proche, afin d'éviter définitivement d'avoir à subir ce « genre » de comportement et de pitoyable spectacle, totalement **inadmissible**.



Alice Cellier

PROBLÈMES...



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres essaie de s'imaginer, un monde « **santé** » où tout ne partirait pas à vau-l'eau !



Les exemples se multiplient un peu partout, la ville de **Chartres** n'échappe aux marasmes et déficiences en chaînes, qui touchent les professionnels de soins.

Il faut parfois attendre des heures (et plus), pour une prise en charge, et ce, quelle que soit la raison (cela concerne également, les services d'urgences).



Comment le service de santé Français, a-t-il fait pour en arriver à ce niveau ?

Faut-il entrevoir, des gestions type « **entreprise** » ou la rentabilité prime sur tout le reste ? Des hôpitaux dirigés par des comptables qui n'ont aucune notion du travail hospitalier,

les résultats financiers étant leurs ultimes préoccupations ?

Les tarifs de soins, et d'hospitalisation n'ont de cesse d'augmenter, dans un même temps, les remboursements diminuent et les tarifs des mutuelles s'enflamment.



Le personnel hospitalier est à bout de souffle et l'explosion est quotidienne, **MédiaChartres** a recueilli des exemples (x 3), chez ses confrères, ils sont éloquents et révélateurs, de la crise majeure actuelle :

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/chartres/temoignage-au-c-ur-des-urgences-saturees-florence-raconte-comment-elle-s-est-battue-pour-parler-une-minute-a-son-pere-2993885.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=centre-val-de-loire&at_offre=4&at_variant=V2&at_send_date=20240627&at_recipient_id=459386-1693003810-0263f21b

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre/chateauroux/urgences-de-chateauroux-le-delai-d-attente-passe-de-40h-a-10h-2969630.html>

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/urgences-de-chateauroux-deux-mois-apres-le-courrier-du-maire-encore-entre-9-et-10-heures-d-attente-admet-la-direction-1989853>

Personnel réduit au maximum avec des nombres d'heures

travaillées dans des conditions inhumaines, faisant prendre ainsi, de réels risques aux patients, impensable et inimaginable dans un pays qui se revendique à la pointe du progrès et des nouvelles technologies (qui trouvent les milliards nécessaires, au développement) ?



Allons-nous vers un système de dérives et de soins à l'américaine, privés, sous tutelle des fonds de pensions, des investisseurs et du billet vert ?

MèdiaChartres s'associe au désarroi de l'ensemble du personnel de soins, et espère une rapide sortie de crise, **une prise de conscience des politiques**, des **apports de moyens** et des **solutions immédiates** !



Sylvie Muller

CONDESCENDANCE !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

MédiaChartres rappel, n'être tributaire de qui où de quoi que ce soit, et être totalement **APOLITIQUE**, l'indépendance est sa seule ligne de conduite. Le travail de tout bon journaliste est, de rapporter des faits (après vérifications), sans chercher à les minimiser/relativiser ou pire... les enjoliver, pour plaire à : **Pierre, Paul, Jacques, Guillaume, Jean-Pierre, Rémi,** et d'autres (...)



COMMISSION DE LA
DÉONTOLOGIE
ET DU PLURALISME DE L'INFORMATION

En période de crise, le premier budget mis à la diète, est souvent « **la publicité** », ce qui explique (peut-être ?), la condescendance de certains médias locaux, (presse/radio), à l'égard de l'establishment, gros annonceurs potentiels.

Quoi qu'il en soit et qu'il en coûte, l'information doit toujours être, le reflet miroir de la vérité (et rien que la vérité).

En pleine période de campagnes législatives, les recettes politiciennes d'arrières cuisines se dessinent (alliances, désistements, coup bas, etc).



#media
contradictions

Exemples, le quotidien local relate qu'un candidat serait « pestiféré » pour avoir un casier judiciaire chargé ! **Mais oublie (?)** dans sa précipitation de plaire, qu'un autre candidat, est dans la même (où pire) situation, **selon ses propres publications, mais pas un mot sur les sujets qui fâchent !**

https://www.lechorepublicain.fr/nogent-le-rotrou-28400/actualites/legislatives-le-directeur-de-campagne-de-marine-le-pen-christophe-bay-et-regine-flaunet-rn-se-presentent-sur-la-3e-circonscription-luce-nogent-le-rotrou_14520990/

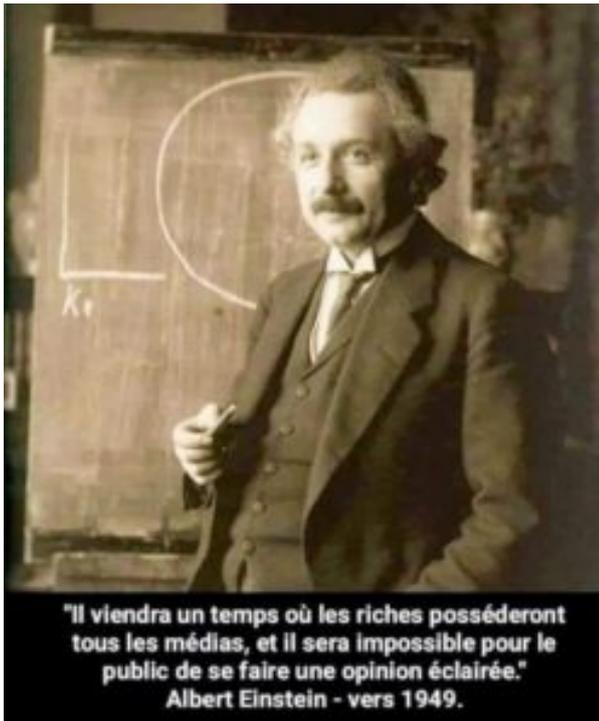
https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/remi-martial-maire-de-leves-condamne-pour-harcelement-moral-a-six-mois-de-prison-avec-sursis-et-six-mois-d-ineligibilite-avec-sursis_14165569/

Et...

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/eure-et-loir-le-maire-de-leves-condamne-pour-harcelement-moral-2588492.html>



Manipulation en mouvement.



LE RETOUR DE LA MORALE À L'ÉCOLE





MédiaChartres relève, que nul candidat es, n'a besoin de fournir un **extrait de casier judiciaire**, une exception dû au **Conseil constitutionnel**, qui a des éminents membres, concernés directement (CQFD).

Une bien « **étrange exception**» , qui renverrait dans leurs foyers, un certain nombre d'Élus, si elle était abrogée, **dans un souci de justice, d'égalité, et de probité.**

https://actu.fr/politique/elections-legislatives/legislatives-2024-pourquoi-les-deputes-n-ont-pas-besoin-d-avoir-un-casier-judiciaire-vierge-pour-etre-elus_61200646.html



Extraits de
casier judiciaire

<https://www.senat.fr/leg/pp122-912.html>



“
Une chose n'est pas juste
parce qu'elle est loi [...]
mais elle doit être loi
parce qu'elle est juste

MONTESQUIEU, *Cahiers*



**Bons nombres de Médias, sont détenus
par les grandes fortunes Françaises !**

Plus que quelques jours, avant les résultats, chacun peut avoir sa propre opinion et voter en son âme et conscience, et nul besoin de la propagande intensive et inclusive des Médias ou des candidats pour cela, comme en justice, **seule l'intime conviction doit suffire à faire son choix.**

Pour, **MédiaChartres**, une seule chose est sûr, c'est le...



Petite histoire (vraie ?) :

Un avocat, père de 8 enfants, se voyait toujours refuser la location d'un logement parce qu'il avait 8 enfants.

Un jour, il dit à sa femme de faire une promenade au cimetière avec 7 enfants et lui, de son côté, partit avec le 8e pour tenter de louer un logement.

Quand le propriétaire lui demanda s'il avait d'autres enfants, l'avocat (qui ne doit jamais mentir) répondit : « Sept autres. Ils sont au cimetière avec leur mère. »

L'avocat obtint son logement. Il dit alors à son fils :

« Tu vois, il ne sert à rien de mentir, il s'agit simplement d'utiliser les bons mots ».

Son fils devint... politicien.

Sans oublier, pour finir, cette citation, qui doit tous nous donner à méditer.

Sir George Bernard Shaw,

prix Nobel de littérature en 1925, a prononcé la petite phrase suivante:

"Les hommes politiques et les couches doivent être changés souvent... et pour les mêmes raisons."

Martine Leroy

« PRIVÉ » !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Dans sa dernière réunion avec les résidents du quartier de **Rechèvre**, le maire de **Chartres** a essayé de convaincre, qu'il était du côté des « **honorables** », en affirmant que – l'intérêt général, n'était pas la « **somme** » des intérêts particuliers – (Cit). Et pourtant, les archives de **MédiaChartres** sont remplies d'exemples contraires.

Pour info, la prochaine explication de texte, sur le thème « **tentative de justification, des projets pour la ville** », aura lieu le **mercredi 26 juin à 20h00**, au **salon Marceau de la mairie** (sauf imprévu).

Des réunions de quartiers, vécues comme de véritables croisades électorales, *l'animateur*, gardant toujours le « **meilleurs** » pour la fin. En l'occurrence, le rappel du changement de destination de « **l'hôtel-Dieu** » (ex-hôpital Chartrain), devenu un **Ehpad**, qui a vocation, à rapidement disparaître, aux « **profits** » de projets bien arrêtés depuis longtemps, et surtout... bien plus rentables (mais pour qui au juste ?).

Rappelons que le maire, aime □ particulièrement les Ehpad-s (surtout privés), souvenons-nous de l'inauguration de la **résidence Montana** :



Dans l'édition du *magazine* (cher et même très cher... aux, et pour les contribuables) **Votre Ville #242**



14 pages (seulement), pour expliquer les « **bienfaits** » des parkings souterrains (**Q-Park**), qui font le bonheur des habitants (?), mais surtout, celui des commerçants qui ferment, les uns après les autres (CQFD)

MédiaChartres a également relevé, que les oppositions disposaient d'une demi-page, dans « **Votre Ville**», alors que le maire s'octroyait, sans complexes) une page complète (**pages 90/91 et 92**), encore un magnifique esprit de justice et de démocratie.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Quelques exemples récents de commerces fermés à Chartres, juste pour la rue de la Pie :

Ma ferme en ville/chocolats De Neuville/ et la dernière poissonnerie de la ville,



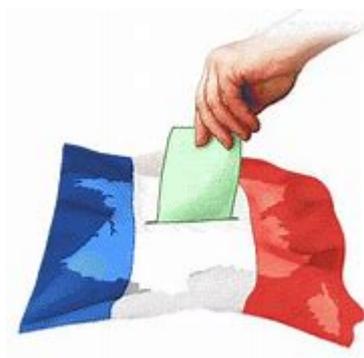


©

Décidément, certaines choses sont immuables et ne changeront jamais, à contrario... des Élus-es



MédiaChartres veille avec attention, n'oubliez pas d'aller voter et de profiter de la fête de la musique.



Fêlé (S)



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

La planète est bien rentrée dans un cycle de réchauffement naturel, même si les effets de l'humain, contribuent à accélérer le processus.

À VOIR, l'enquête de notre confrère Actu.fr : https://actu.fr/planete/climat/maisons-fissurees-plus-de-16-millions-d-habitations-a-risque-si-on-ne-change-rien_61096298.html

MédiaChartres fait le point, sur les répercussions directes du réchauffement climatique auprès de la population. Pour une grande frange, le premier signe visible s'affiche sous forme de fissures (plus ou moins importantes) sur les habitations. Cela pourrait être considéré comme un « **état de catastrophe**

naturelle», mais les choses ne sont pas aussi simples. Car les assureurs (premiers concernés) s'opposent à ce qui est pourtant la réalité, et pour cause (...)





Pour comprendre le « système » :

[La loi n° 2021-1837 du 28 décembre 2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles a renforcé le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en améliorant la transparence de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en favorisant une meilleure et plus rapide indemnisation des sinistrés particuliers et professionnels et en renforçant les efforts de prévention face à ces phénomènes¹. La loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 modifiée relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles a pour objectif d'indemniser les victimes de catastrophes naturelles². Pour être indemnisé pour un sinistre dû à une catastrophe naturelle ou technologique, il faut qu'un arrêté interministériel reconnaisse l'état de catastrophe naturelle ou technologique³.](#)

<https://www.vie-publique.fr/loi/278335-loi-28-decembre-2021-reforme-indemnisation-catastrophe-naturelle-catnat>

Les changements brutaux de température, font que les sols (surtout argileux), sont en perpétuels mouvements, ce que supportent très mal les constructions et autres bâtisses, qu'elles soient récentes ou pas.

Exemples (vidéos) :

https://www.youtube.com/watch?v=xnhBd1EP5dQ&ab_channel=France3Hauts-de-France

https://www.youtube.com/watch?v=F1-CyR4P2a8&ab_channel=France3PaysdeLaLoire



Un projet de loi vient récemment de s'échouer, dans l'hémicycle du **Sénat** !

<https://www.publicsenat.fr/actualites/environnement/maisons-fissurees-en-commission-le-senat-rejette-la-proposition-de-loi-de-sandrine-rousseau>

L'**Eure-et-Loir** n'échappe pas au phénomène, et certains (petits malins) en profitent pour tirer avantage(s) de la situation. Les vieilles maisons à ossatures bois, sont particulièrement exposées, et pour les « **spécialistes** » (commandités), les placements en loi (lien- « **ORI**«) prolifèrent, au détriment des propriétaires.

Les exemples « **d'arrêté de péril, où de mise en sécurité** » par les mairies, **dates parfois de plusieurs années**, empêchant la libre circulation, et créant des nuisances persistantes pour les passants, les riverains, et les commerçants !

À **Chartres**, les rues : Muret, St-Pierre, de la porte Morard, de la Volaille, Marceau, de la porte Guillaume, des Changes, du bois Merrain, des Écuyers, du soleil d'Or, de l'étroit degré, etc...





S'appuyant sur les **articles L.313-4-4/ R.313-23 à R.313-29 du code l'urbanisme**, il est facile d'augmenter son patrimoine immobilier, sans se ruiner.



Martine Leroy

INCONSCIENCE . . .

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

Dans l'esprit collectif, le béton était résistant à tout et pour toujours, il pouvait, à jamais se jouer du temps qui passe.

MédiaChartres à de très bonnes raisons de penser, que celui qui devait être « *indestructible* » était en réalité, un terrible héritage pour les générations à venir.



De plus en plus d'exemples dans le monde, prouvent que des catastrophes se produisent (et se produiront) à tous moments, le responsable n'est autre, que . . . **le béton** ! (généralement accompagné, d'une bonne dose de cupidité).



Les fouilles, l'extraction des roches et le concassage en gravillon, la fabrication du ciment et des

ferrailles, la consommation de l'eau, le transport, ont un bilan carbone cumulé incommensurable et le recyclage ne l'est pas moins. **Le béton traditionnel serait responsable de 7 % des émissions** de gaz à effet de serre mondiales. Face ce bilan carbone catastrophique, les industriels proposent des bétons dits verts. Qu'en est-il ? Avec **6 milliards de mètres cubes coulés tous les ans dont 50 millions en France, le béton est le matériau le plus consommé par l'homme après... l'eau.** Matériau phare de l'architecture moderne, dévoyé après-guerre par l'industrialisation de la construction, *si elle était un pays, l'industrie cimentière serait en quatrième, voire en troisième position, du classement des pays les plus émetteurs de GES*, publie sur son site **Elioth**, filiale du bureau d'études **EGIS**. Le coût environnemental du sable, ressource rare et extraite illégalement dans certains pays comme l'Inde ou le Maroc, est encore un autre sujet...



Une nouvelle réglementation environnementale :

L'urgence climatique impose une réponse globale du secteur du bâtiment. **La stratégie nationale bas-carbone vise la neutralité d'ici à 2050.** Et la future réglementation environnementale (RE2020) **était exigée dès 2022**, le calcul de l'empreinte carbone des bâtiments neufs sur l'ensemble de leur durée de vie (**analyse en cycle de vie, ACV**) avec des seuils à ne pas dépasser (...)

Loi « **ALUR** » :
<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-laces-au-logement-et-urbanisme-renove-loi-alur>

À force de se concentrer sur le seul indicateur des émissions de CO₂, nous en oublions les autres aspects que sont l'épuisement des ressources, sable, eau et les nombreux

impacts sur la biodiversité en général il est évident qu'il faut se poser des questions sur le recours massif au béton et faire en sorte de s'en passer quand on le peut

La durée de vie du béton dépend de plusieurs facteurs, tels que la qualité du béton utilisé, les conditions de mise en œuvre, les conditions climatiques et d'exposition aux intempéries, ainsi que l'entretien régulier et les réparations effectuées. En général, on peut estimer que la durée de vie des bétons régis par l'EN 206/CN est de 50 ans et de 100 ans pour les ouvrages d'arts. En « théorie », le béton est particulièrement résistant aux agressions et aux sollicitations externes comme les intempéries, le gel, la corrosion et la pollution, mais ce n'est pas une règle absolue !

De nombreuses structures en béton remontant seulement au siècle dernier – ponts, autoroutes, immeubles, balcons – s'effritent et beaucoup d'autres, construites depuis 2001, seront obsolètes avant la fin du XXI^e siècle !

Pour souvenirs :



– Barrage de Malpasset/ Fréjus (il y a 60 ans)
: https://fr.wikipedia.org/wiki/Barrage_de_Malpasset

- <https://www.20minutes.fr/justice/4093925-20240531-balcon-effondre-angers-architecte-conducteur-travaux-pourvoient-cassation>



À voir, **absolument** :

—

<https://www.chrysalide-productions.com/documentaires/envers-du-beton/>



(Extrait de l'émission diffusée sur **France TV 5**, que le puissant lobbying du **BTP**, a fait mettre en stand-by)

ICI

:

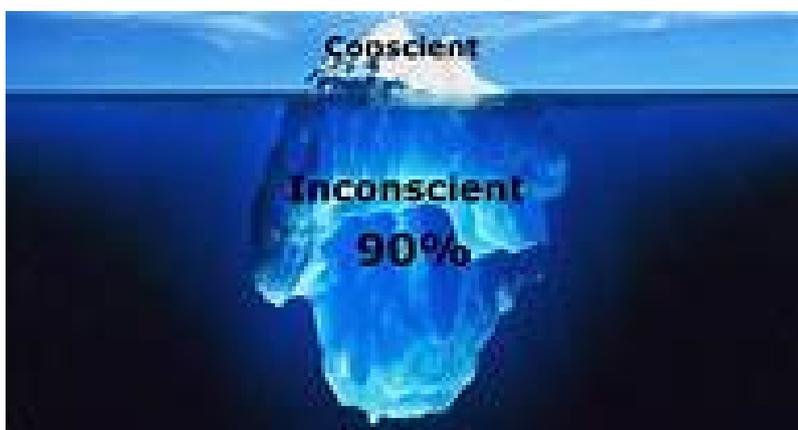
<https://www.france.tv/documentaires/science-sante/2928589-l-en-vers-du-beton.html>

Et pourtant, **MédiaChartres** constate, que malgré les énormes risques, « **certains** » signent et persistent ?





https://actu.fr/centre-val-de-loire/epernon_28140/le-cerib-d-epernon-va-pouvoir-former-de-futurs-ambassadeurs-en-beton_61150201.html



Noël Lechable

TRAFICS !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



La saison des récompenses bat son plein, et MédiaChartres, comme chaque année, ne déroge pas à la règle.

Pour 2024, la ville de Chartres remporte (haut la main), Le pouce d'Or !

Explications :

Pour le nombre impressionnant d'embouteillages, suite à la décision de supprimer les feux de signalisation, du paysage



local



D'énormes « **bouchons** » sont désormais le quotidien des automobilistes, du centre « **rue du Général Koenig** », en heures de pointes, compter au minimum, de **15 à 30 minutes** pour traverser le point chaud, de la **place des Épars**. Idem pour aller

de la **place Drouaise** au centre, en empruntant le **Blv Charles Péguy**, puis la **rue de la Couronne** et **Georges Fessard**, il faudra vous armer de patience, car **20 à 30 minutes** vous seront nécessaires (des temps relevés, aux heures de pointes). La refonte totale de la **place Morard/Courtille**, fait aussi son « petit » effet ! (sans parler du **Blv Chasles**).

Un panel d'illustrations photos.





Pour entrer en ville, en venant du **Sud**, le temps d'attente varie (...) et semble parfois interminable, entre les arrivants du **Coudray**, les sortants du parking de l'**Intermarché** et les descendants de la **Croix Bonnard** (entre les parents qui vont chercher les enfants à l'école, les entreprises qui débauchent en même temps, l'hôpital, ect) il est très difficile de

traverser/d'entrer en ville, où d'essayer de rentrer chez soi (CQFD).

Exemple : (bouchon, à partir de la mairie du Coudray).



Les travaux du BHNS vont durer 15 mois, place Morard, à Chartres – Chartres (28000)

Et ce n'est qu'un début !





Les Parisiens connaissent bien le grand magasin du quartier du Marais, nommé le : **BHV, Chartres** possède aussi son « **Bazar de (à) l'Hôtel de Ville** » il est très virulent, partout et tous les jours.



Pour ces raisons et... bien d'autres, il est officiellement décerné à l'unanimité, par **MédiaChartres** à la ville de Chartres, **le pouce d'Or 2024.**



Alice Cellier